



# Les sciences humaines et sociales dans les classements académiques internationaux

Françoise Thibault et Irène Ondarçuhu

*La publication des classements académiques internationaux est devenue depuis quelques années un événement médiatique. Shanghai, QS, Times Higher Education, Leiden... ils sont de plus en plus nombreux et diversifiés. Au-delà du bruit médiatique, ces classements peuvent constituer une référence pour l'évaluation dans certains pays.*

*Commentés ou critiqués, ils sont aussi l'objet de travaux scientifiques qui permettent d'en mieux apprécier la portée. Dans ce contexte, l'alliance Athéna a jugé opportun de produire une courte synthèse de l'état des savoirs sur le sujet en focalisant sur le traitement des sciences humaines et sociales dans les classements du Times Higher Education (THE), de Quacquarelli Symonds (QS) et de Shanghai.*

### 1. Les premiers classements : la prise en compte très partielle des sciences humaines et sociales

Apparus dans les années 1970 en France et 1980 aux États-Unis, les classements académiques internationaux connaissent une popularité grandissante à partir des années 2000 avec la publication du premier classement de Shanghai en 2003 (Barats, Leblanc, 2013). L'objectif de ce dernier n'est pourtant pas si différent que celui de ses prédécesseurs<sup>1</sup> : il s'agit de produire un classement à usage local qui permette d'orienter la mobilité internationale des étudiants, des chercheurs et des enseignants-chercheurs (Bouchard, 2011).

Certains classements sont produits par des universités, comme ceux de Shanghai et de Leiden, d'autres par des acteurs extra-universitaires, dans le cas de QS et du THE notamment. Chacun a ses spécificités, au niveau de son objet d'abord, de ses critères d'évaluation ensuite. Les établissements peuvent par exemple être classés selon des aires géographiques ou des « subject areas » préalablement définis selon des indicateurs bibliométriques et/ou des enquêtes réputationnelles.

Le premier classement par « subject » apparaît en 2009, à l'initiative de la société de consultants *Shanghai Ranking* qui succède à l'équipe de l'université Jiao Tong de Shanghai. Il est suivi un an

---

<sup>1</sup> Les premiers classements académiques sont introduits en France en 1976 à l'initiative du *Monde de l'éducation*, et en 1983 aux États-Unis grâce au journal *US News & World Report* en 1983.

plus tard par le journal du *Times Higher Education*, puis par le cabinet de conseil *Quacquarelli Symonds* en 2011, après que ces deux acteurs ont décidé de mettre un terme à une collaboration de cinq années, entre 2004 et 2009.

Pour tous, il s'agit d'atténuer les biais méthodologiques et instrumentaux des classements globaux qui « favorisent clairement les sciences naturelles par rapport aux sciences humaines et sociales »<sup>2</sup>, selon le rédacteur du *Times Higher Education*, Phil Baty.

## 2. Les classements académiques internationaux : l'hypothèse d'un modèle mondial d'organisation disciplinaire et de structure d'établissement

La réputation mondiale du classement de Shanghai (2003) tient au fait que, dans certains pays, il est repris par des acteurs médiatiques, académiques et politiques qui contribuent à sa mise en visibilité et à sa légitimation dans les paysages nationaux d'enseignement supérieur et de recherche (Barats, Leblanc, 2013). Les autres classements ont fait leur apparition dans les années suivantes : celui du *Times Higher Education* et de *Quacquarelli Symonds* en 2004, celui de *Leiden University* en 2007, celui de *Center for World University Rankings* en 2012, etc.

Tous ces classements ont en commun l'hypothèse qu'il existe un modèle mondial de l'enseignement supérieur et de la recherche, se faisant ils sont porteurs d'une certaine représentation du monde scientifique (Lascoumes, Le Galès, 2005).

### 2.1. La notion d'université

L'université est choisie comme structure de référence dans la plupart des classements, bien que cette catégorie ne recouvre pas nécessairement les mêmes réalités nationales. Elle peut conduire à exclure d'office des établissements qui ont pourtant un poids certain dans les diverses configurations nationales. C'est le cas en France où coexiste une pluralité d'acteurs : universités, grandes écoles, instituts spécialisés, organismes de recherche, etc., qui se distinguent tant par leur taille que par leur investissement dans la recherche.

La définition de la catégorie « université » varie en fait d'un classement à un autre. Dans les classements de QS et du THE, elle se rapproche du cadre français car elle concerne l'ensemble des établissements pluridisciplinaires couvrant plusieurs niveaux d'études<sup>3</sup>. Les organismes de recherche, comme le CNRS, en sont *a priori* exclus, au même titre que les grandes écoles et les instituts spécialisés dans une discipline particulière. La conception de l'université du classement de Shanghai est éloignée de la réalité française, mais couvre toutefois plusieurs statuts

---

<sup>2</sup> Phil Baty, « Views : Ranking Confession », 10 septembre 2010.

<sup>3</sup> L'article L.711-1 du Code de l'Éducation précise que les universités « sont pluridisciplinaires et rassemblent des enseignants-chercheurs, des enseignants et des chercheurs de différentes spécialités, afin d'assurer le progrès de la connaissance et une formation scientifique, culturelle et professionnelle préparant notamment à l'exercice d'une profession ».

d'établissements. Toutes les institutions qui hébergent des lauréats du Prix Nobel ou de la Médaille Fields, des chercheurs particulièrement cités ou publiant dans les revues *Science* ou *Nature*, ou qui disposent d'un nombre important d'articles indexés dans le *Science Citation Index-Expanded* (SCIE) et le *Social Science Citation Index* (SSCI)<sup>4</sup> y sont éligibles. Dans cette perspective, les universités, les grandes écoles et les organismes de recherche, qui avaient longtemps été pensés en France comme des entités distinctes, se voient projetés dans des espaces d'équivalence (Desrosières, 2008) peu appropriés à la prise en compte de leurs spécificités.

## 2.2. Le choix des indicateurs : la place de la bibliométrie

Quatre des cinq indicateurs du classement de Shanghai sont des indicateurs bibliométriques :

<b>Shanghai</b>	
INDICATEURS	DÉFINITION
<b>Q<sub>1</sub></b>	Nombre d'articles scientifiques publiés par une institution entre 2014 et 2018 dans une revue présentant un « Q <sub>1</sub> Journal Impact Factor Quartile » <sup>5</sup> et répertoriés dans les bases <i>Web of Science</i> et <i>InCites</i>
<b>CNCI (Category Normalized Citation Impact)</b>	Nombre de citations d'articles publiés par une institution entre 2014 et 2018 par rapport aux citations moyennes d'articles de la même catégorie, de la même année et du même type
<b>IC (International Collaboration)</b>	Nombre de publications rédigées par des scientifiques appartenant à au moins deux pays différents par rapport au nombre total de publications d'une institution entre 2014 et 2018
<b>TOP</b>	Nombre d'articles publiés par une institution entre 2014 et 2018 dans l'une des « top » revues identifiées dans le cadre de l'enquête du classement de Shanghai sur l'excellence académique
<b>AWARD</b>	Nombre des membres du personnel d'une institution ayant remporté un prix significatif depuis 1981

Seule la moitié des critères d'évaluation du classement QS mobilise des indicateurs bibliométriques : « *Research citations per paper* » qui comptabilise le nombre de citations d'un

<sup>4</sup> Le *Science Citation Index* est une base de données détenue par Clarivate Analytics qui permet d'identifier la chaîne de citations et la fréquence de celles-ci.

<sup>5</sup> Le facteur d'impact représente, pour une année donnée, le rapport entre le nombre de citations et le nombre d'articles publiés par une revue, sur une période de référencement de deux ans. Pour un domaine donné, les revues considérées à forte notoriété se situent dans le premier quartile (Q<sub>1</sub>) et celles qui le sont moins dans le quatrième quartile (Q<sub>4</sub>).

article sur une période de 5 ans à partir de la base de données Scopus, et « *H Index* » qui prend en compte à la fois le nombre d'articles publiés par un auteur et aussi le nombre de fois où ses articles sont cités dans des revues indexées dans Scopus.

Les indicateurs bibliométriques représentent à peine plus du tiers des critères de classement du *Times Higher Education* : 30% de l'évaluation dépend du nombre de fois où les travaux publiés par une université sont cités par des chercheurs du monde entier, 6% du nombre de publications d'une institution recensées dans Scopus, 2,5% du nombre de travaux réalisés en collaboration avec au moins un chercheur étranger :

<b>Times Higher Education</b>	
<b>DOMAINES D'ÉVALUATION</b>	<b>INDICATEURS</b>
<b>Enseignement</b>	Enquête réputationnelle Nombre de personnels académiques par rapport au nombre d'étudiants Nombre de docteurs diplômés par rapport au nombre d'étudiants diplômés du second cycle Part des docteurs diplômés dans l'ensemble du personnel académique Revenu institutionnel par rapport au nombre de personnels académiques
<b>Recherche</b>	Enquête réputationnelle Revenu de la recherche par rapport au nombre de personnels académiques Nombre de publications par rapport au nombre de personnels académiques et scientifiques
<b>Citations</b>	Nombre de citations d'articles publiés par une institution par rapport aux citations moyennes d'articles de la même catégorie, de la même année et du même type
<b>Influence Internationale</b>	Proportion d'étudiants étrangers Proportion de personnels académiques étrangers Part des publications internationales sur le total des publications
<b>Revenu Industriel</b>	Revenu de la recherche dans l'industrie et le commerce par rapport au nombre de personnels académiques

Il est clair que l'apparition de nouveaux classements qui relativisent la place des indicateurs bibliométriques (construits à partir du WOS<sup>6</sup> notamment) répond aux limites attestées des bases internationales de données scientifiques, notamment celles qui concernent les productions de sciences humaines et sociales.

Toutefois, le fait que la taille de l'institution ne soit pas pondérée alors que plus nombreux sont les chercheurs, plus les chances d'obtenir des scores élevés sur les indicateurs bibliométriques sont nombreuses (Billaut, Bouyssou, Vincke, 2010) ; le fait que la diversité des pratiques de publication ne soit pas prise en compte alors que certaines sciences préfèrent le livre à l'article ; le fait que la citation soit considérée alors qu'elle peut avoir, en sciences humaines et sociales notamment, des significations diverses : « à côté de celles qu'on peut considérer comme révélatrices d'un capital scientifique, d'autres sont purement conventionnelles ou rituelles voire stratégiques ou diplomatiques » (Heilbron, Bokobza, 2015) ; tous ces phénomènes sont autant de limites qui obligent à relativiser les apports des classements principalement construits sur des indicateurs bibliométriques.

### 2.3. Les enquêtes réputationnelles

Reconnaissant ces biais, plusieurs opérateurs de classement ont mis au point plus récemment un nouvel outil d'exploration : les enquêtes réputationnelles. Le classement QS leur accorde par exemple une place tout à fait significative. La méthode consiste à réaliser une première enquête auprès d'universitaires du monde entier auxquels il est demandé d'identifier les dix institutions nationales et les trente internationales qu'ils considèrent comme excellentes dans leur domaine de recherche. Un second questionnaire est adressé cette fois-ci à différents employeurs pour connaître les établissements et les disciplines dans lesquels ils préfèrent recruter.

Les auteurs des classements du *Times Higher Education* et de Shanghai (tout récemment) proposent également des enquêtes sur l'excellence et la réputation académique, qui se limitent toutefois aux universitaires et à des indicateurs particuliers<sup>7</sup>.

Ces enquêtes ne sont pas sans poser de problèmes également car elles ont tendance à conforter les hiérarchies des précédents classements (Espeland, Sauder, 2007). L'impossibilité pour les enquêtés de faire l'expérience de chaque institution conditionne en effet leur évaluation à des classements antérieurs ou à des croyances partagées. La liste des établissements proposés n'est pas exhaustive et dépend des critères d'éligibilité propres aux différents classements (cf. *supra*).

---

<sup>6</sup> Le *Web of Science* est une plateforme d'information scientifique et technique (IST) gérée par Clarivate Analytics qui donne accès à six bases de données bibliométriques : *Science Citation Index*, *Social Sciences Citation Index*, *Arts & Humanities Citation Index*, *Conference Proceedings Citation Index*, *Book Citation Index*, *Emerging Sources Citation Index*.

<sup>7</sup> Dans le classement de Shanghai, l'enquête réputationnelle sert à préciser les indicateurs Top et Award, dans celui du *Times Higher Education*, elle intervient dans deux domaines d'évaluation sur cinq.

## 2.4. La notion de discipline

Dans ces classements, les disciplines sont remplacées par des « subjects ». Cette nouvelle catégorie met sur un même plan des disciplines au sens classique du terme et des thématiques de recherche. Dans le classement de Shanghai par exemple, l'économie, le droit, les sciences politiques, la sociologie, la psychologie, etc., constituent des « subjects » au même titre que l'administration publique, l'accueil et la gestion touristique, l'archivage et la gestion documentaire. Ainsi, pour qui ne se penche pas sur les ensembles disciplinaires réellement pris en compte ou recomposés par les classements, il est très difficile d'identifier les productions de recherche qui ont été réellement intégrées dans les classements.

Les exigences du travail scientifique ont conduit les chercheurs qui se sont penchés sur les classements à mettre en évidence des problèmes de méthode fondés sur les termes mêmes des comparaisons effectuées. Les classements plus récents et les changements introduits dans le classement de Shanghai ont corrigé d'importants biais liés notamment à l'usage non raisonné de la bibliométrie. Il reste que ces classements, avec leurs méthodes actuelles, ne peuvent constituer à ce stade des outils d'évaluation des établissements. Le paradoxe demeure que, bien que reconnues par les promoteurs des classements eux-mêmes, les limites de ces comparaisons initialement destinées à faciliter la mobilité étudiante, n'empêchent pas aux classements de peser dans la construction actuelle des hiérarchies académiques de nombreux pays.

## 3. Les sciences humaines et sociales dans les classements académiques internationaux

Si d'un pays à l'autre, le périmètre des SHS varie quelque peu, il est généralement admis que les sciences humaines et sociales correspondent à un vaste ensemble qui rassemble de nombreuses disciplines regroupées sous les termes d'« humanités » et de « sciences sociales ». Des variations sont toutefois observables dans des disciplines comme la psychologie, les sciences cognitives, les sciences du sport qui ne sont pas partout intégrées dans les SHS.

### 3.1. La prise en compte des disciplines SHS dans les différents classements

En France, l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche est organisée à partir d'une typologie disciplinaire établie en 2013 par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES)<sup>8</sup> qui s'est inspiré des travaux du Conseil européen de

---

<sup>8</sup> Trois domaines scientifiques sont identifiés, à savoir les sciences et technologies (ST), les sciences de la vie et environnement (SVE), les sciences humaines et sociales (SHS). Le premier réunit les mathématiques, la physique, les sciences de la terre et de l'univers, la chimie, les sciences pour l'ingénieur, les sciences et technologies de l'information et de la communication ; le second, tous les sous-domaines de recherche sur la biologie/santé et sur l'agronomie/écologie/environnement.

la recherche (ERC). Les sciences humaines et sociales sont ainsi réparties en 6 domaines disciplinaires et 21 sous-domaines :

DOMAINES DISCIPLINAIRES SHS	SOUS-DOMAINES SHS
SHS 1 Marchés et organisations	Économie Finance, management
SHS 2 Normes, institutions et comportements sociaux	Droit Sciences politiques Anthropologie, ethnologie Sociologie, démographie Sciences de l'information et de la communication
SHS 3 Espace, environnement et sociétés	Géographie Aménagement, urbanisme Architecture
SHS 4 Esprit humain, langage et éducation	Psychologie Linguistique Sciences de l'éducation Sciences et techniques des activités physiques et sportives
SHS 5 Langues, textes, arts et cultures	Langues et littératures anciennes et françaises, littérature comparée Littératures et langues étrangères, civilisations, cultures et langues régionales Arts Philosophie, science des religions, théologie
SHS 6 Mondes anciens et contemporains	Histoire Archéologie Histoire de l'art

En l'absence d'un référentiel partagé à l'échelle mondiale, les classements académiques internationaux ont chacun fait le choix d'une nomenclature scientifique particulière :

- **le classement QS** exclut la psychologie, la géographie, l'aménagement et l'urbanisme, l'histoire de l'art, les langues et littératures anciennes, la démographie ;
- **le classement de Shanghai** exclut les « SHS 3 – Espace, environnement et sociétés », les « SHS 5 – Langues, textes, arts et cultures » et les « SHS 6 – Mondes anciens et contemporains » ;
- **le classement du Times Higher Education** exclut l'anthropologie, la démographie, la théologie, l'aménagement et l'urbanisme, l'architecture, l'histoire de l'art, les STAPS et la linguistique.

A ces orientations, il convient d'ajouter que les classements opèrent également des choix dans les *subjects* qu'ils comptabilisent :

- **Le classement de Shanghai** ne prend en compte que 14 des 23 « *subjects* » du *Web of Science* (WOS), exclusivement ceux de sciences sociales : l'économie, les statistiques, le droit, les sciences politiques, la sociologie, l'éducation, la communication, la psychologie, le commerce, les finances, le management, l'administration publique, l'accueil et la gestion touristique, l'archivage et la gestion documentaire.
- Dans *le Times Higher Education*, les disciplines de sciences humaines et sociales apparaissent dans plus de la moitié des onze classements par « *subject* » réalisés par le journal, dont ceux sur les arts et les humanités, le commerce et l'économie, l'éducation, la psychologie, le droit et les sciences sociales.
- **Le classement QS** offre une meilleure couverture disciplinaire des SHS en prenant en compte les 26 « *subjects* » de Scopus<sup>9</sup> :

QS	
SOCIAL SCIENCES	ARTS & HUMANITIES
Sociology	Modern Languages
Political & International Studies	English Language & Literature
Development Studies	Linguistics
Communication & Media Studies	Archaeology
Law	Architecture
Anthropology	Art & Design
Economics & Econometrics	Classic & Ancient History
Business & Management Studies	History
Accounting & Finance	Performing Arts
Statistics & Operational Research	Philosophy
Social Policy & Administration	Theology, Divinity & Religious Studies
Hospitality & Leisure Management	
Library & Information Management	
Education	
Sports-related Subjects	

<sup>9</sup> Scopus est une autre base de données transdisciplinaire appartenant à Elsevier qui recense les citations des publications scientifiques.



### 3.2. La couverture des bases bibliométriques

L'incomplétude des bases bibliométriques en SHS est un sujet bien connu de tous les bibliomètres, ainsi le programme COST a soutenu, d'avril 2016 à avril 2020, le projet ENRESSH, "Réseau européen pour la recherche en évaluation des SHS" visant à identifier et à promouvoir au plan européen les meilleures pratiques en matière d'évaluation de la recherche dans les SHS<sup>10</sup>. Réunis au sein de ce réseau, des chercheurs dans le domaine de l'évaluation, des décideurs politiques, des experts auprès des organismes d'évaluation, des représentants du monde des bibliothèques et de la documentation, ainsi que des spécialistes des différentes disciplines des SHS, se sont attachés à bâtir une image aussi complète que possible des pratiques d'évaluation des SHS et notamment à caractériser scientifiquement les problèmes posés par les indicateurs afin de pouvoir proposer des solutions alternatives.

Même si la situation a un peu évolué depuis 2003, ce qu'avait montré Leydersdorff reste observable « 55% des références dans la base de données répertoriant les publications en sciences sociales à savoir le *Social Sciences Citations Index (SSCI)* ne sont pas indexées dans le WOS, contrairement aux sciences naturelles par exemple qui comptent un taux de couverture des références (dans le SCI) de 79% » (Maddi, De la Laurencie, 2018).

Scopus présente une meilleure couverture des revues en sciences humaines et sociales, ce qui confère aux classements QS et THE une plus grande qualité pour les SHS, même si Scopus ne surmonte pas les obstacles linguistiques. Comme dans le WOS, une part belle est en effet faite aux publications en anglais (Dassa, Kosmopoulos, Pumain, 2010). Pourtant, pour des raisons épistémologiques mais aussi parce que l'objet d'étude des sciences humaines et sociales s'inscrit souvent dans des ancrages locaux, la langue de travail ne peut être réduite à une *lingua franca* approximative : « dans les sciences de la nature, l'homogénéisation linguistique s'est faite autour d'une *lingua franca*, car les électrons et les atomes sont les mêmes pour tous... On peut difficilement en dire autant de la politique française, des problèmes ethniques, de l'histoire régionale, à moins d'aborder ces questions de façon purement théorique et abstraite facilitant ainsi d'autant leur circulation internationale » (Mosbah-Natanson, Gingras, 2010).

### 3.2. La prise en compte des modes de production scientifique

En France, un travail très précis a été conduit en 2010 dans le cadre de l'enquête RIBAC<sup>11</sup> qui a permis de caractériser les pratiques des chercheurs CNRS en sciences humaines et sociales<sup>12</sup>. Ce

---

<sup>10</sup> Présentation de l'action : [//enressh.eu/about/](http://enressh.eu/about/)

<sup>11</sup> Le recueil d'informations pour un observatoire des activités de recherche en SHS est un logiciel qui recense depuis 2011 l'ensemble (aujourd'hui près de 99%) des productions des chercheurs CNRS en sciences humaines et sociales.

<sup>12</sup> Lettre d'information de l'Institut des sciences humaines et sociales (InSHS) du CNRS, n°16, mars 2012.

travail permet de prendre la mesure des distorsions opérées par les bases bibliométriques internationales.

- Articles et chapitres d'ouvrages confondus, il apparaît que l'histoire, la sociologie et l'anthropologie sont les disciplines qui publient le plus en France, *a contrario* de la gestion, de la communication et des statistiques. Ces dernières connaissent pourtant le plus haut seuil de publication dans le classement de Shanghai.
- L'économie et la gestion produisent essentiellement des articles de revue, à l'inverse de l'histoire et de l'archéologie qui privilégient les ouvrages et les chapitres d'ouvrage.
- Les pratiques de citation varient également selon les disciplines : « *par exemple, le nombre moyen d'articles cités dans les « revues cœur » en France, est relativement faible en histoire et en philosophie (en dessous de cinq par article), un peu plus élevé en science politique et sociologie (entre cinq et huit), et nettement plus élevé en économie-gestion (25 articles cités en moyenne par article citant)* » (Heilbron, Bokobza, 2015).

Pour Bonaccorsi (2015), 50 à 65% de la production en sciences humaines et sociales se fait, non pas dans des articles, mais dans des ouvrages et des chapitres d'ouvrages, constat qui corrobore le manque de pertinence de bases construites à partir des articles de revues.

En l'absence de référentiel partagé des revues et des publications scientifiques en SHS, les classements académiques internationaux ne rendent compte que très partiellement de la production scientifique en SHS. La couverture des différentes bases de données bibliométriques internationales favorise quelques disciplines comme l'économie, la gestion ou une partie de la psychologie dont les pratiques de publication se rapprochent des sciences de la matière et de la vie.

Les classements par « *subject* » ont été conçus pour mieux prendre en compte les spécificités de chaque domaine scientifique. Des seuils de publication spécifiques à chaque « *subject* » académique ont été posés.

Dans le cadre du classement de Shanghai, les seuils sont les suivants :

Shanghai	
DOMAINE DES SCIENCES SOCIALES	SEUIL DE PUBLICATION MINIMUM
Economie	50
Statistiques	100
Droit	50
Sciences politiques	50
Sociologie	50

Education	50
Communication	25
Psychologie	100
Commerce	50
Finance	50
Management	50
Administration publique	25
Accueil et gestion touristique	25
Archivage et gestion documentaire	50

Ils sont sensiblement différents dans le cadre du *Times Higher Education*. A titre d'exemple, le seuil pour le droit et l'éducation est fixé à 100 sur une période de cinq ans.

Malgré ces réajustements, les humanités restent très imparfaitement intégrées dans ces classements. A titre d'exemple, en France bien que le droit, l'économie et la gestion ne représentent qu'un quart des effectifs SHS d'enseignants titulaires dans les établissements publics d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2019-2020<sup>13</sup>, elles sont nettement mieux représentées dans les classements académiques internationaux que les lettres et sciences humaines.

- C'est une évidence dans **le classement de Shanghai** qui ne prend pas en compte le domaine des arts et humanités.
- **Le Times Higher Education** consacre cinq classements par « subject » aux sciences sociales (droit, éducation, commerce et management, psychologie et sciences sociales) contre un seul pour les arts et les humanités.
- Dans **QS**, 18 établissements français sont classés dans le domaine des sciences sociales, contre 12 en arts et humanités.

	Nombre d'établissements français classés par THE	Nombre d'établissements français classés par QS	Nombre d'établissements français classés par Shanghai
<i>Marchés et organisations</i>	20	21	40
<i>Normes, institutions et comportements sociaux</i>	24	12	3
<i>Espace, environnement et sociétés</i>	18	1	0
<i>Esprit humain, langage et éducation</i>	16	6	11
<i>Langues, textes, arts et cultures</i>	18	20	0

<sup>13</sup> Ce ratio a été établi à partir du jeu de données sur « Les enseignants titulaires dans les établissements publics de l'enseignement supérieur », mis en ligne par le MESRI.

<i>Mondes anciens et contemporains</i>	19	13	0
--	----	----	---

Pour les SHS, comme le montre le tableau ci-dessus, les classements des établissements sont ainsi largement plus dépendants de la mécanique retenue pour les classer que de la réalité de leur production.

En l'absence des humanités, il est facile d'expliquer que seules deux institutions françaises de sciences sociales (EHESS, Université Toulouse 1 Capitole) fassent partie du top 1000 des universités de Shanghai.

La méthode QS permet quant à elle de classer des universités exclusivement SHS (Toulouse 2, Paris 1<sup>14</sup>, 2 et 3, l'université Montpellier 3 et l'université Paris Nanterre).

## Conclusion

Malgré les nombreuses critiques dont ils font l'objet et les défauts qu'ils présentent, les classements académiques internationaux sont aujourd'hui bien ancrés dans le paysage français de la politique de l'enseignement supérieur et de la recherche et il serait vain de vouloir ignorer ce phénomène. En revanche, les connaissances que nous avons rassemblées permettent d'en relativiser la portée heuristique. Elles témoignent que les outils utilisés par les classements ont tendance à prévaloir contre les réalités classées.

La définition de « l'université » ou la délimitation des « subjects » portées par les classements mettent en scène une certaine représentation du monde académique et de sa structuration qui se trouve plus ou moins éloignée des spécificités nationales et disciplinaires. Ce phénomène a de nombreuses incidences et conduit notamment, à cause de la place accordée aux indicateurs bibliométriques, à dessiner une image largement déformée de la recherche française en sciences humaines et sociales et donc à pénaliser les établissements où elle se déploie le plus largement.

Plus récemment, la multiplication des classements et la diversification des méthodes permettent à certains établissements d'être visibles mais il est plus facile de l'être pour ceux qui disposent de force dans les disciplines telles que l'économie, la gestion ou encore la psychologie que pour ceux où la recherche se concentre sur les arts et les humanités. S'ils constituent aujourd'hui des repères, les classements ne peuvent donc se substituer à des processus d'évaluation construits sur des approches solides, plus proches des réalités à observer.

---

<sup>14</sup> Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'illustre sur plus de la moitié des 26 « subjects » de QS.

## **Bibliographie**

AUST, Jérôme, MAZOYER, Harold, MUSSELIN, Christine (2018), « Se mettre à l'IDEX ou être mis à l'index. Conformations, appropriations et résistances aux instruments d'action publique dans trois sites d'enseignement supérieur », *Gouvernement et action publique*, 7/4, p.9-37.

BARATS, Christine, LEBLANC, Jean-Michel (2013), « Généalogie de la co-construction médiatique du classement de Shanghai en France. Corpus de presse et usages sociodiscursifs », *Mots. Les langages du politique*, 102/2, p.67-83. p.25-40.

BILLAUT, Jean-Charles, BOUYSSOU, Denis, VINCKE, Philippe (2010), « Faut-il croire le classement de Shanghai ? », *Revue de la régulation*, 8/2<sup>e</sup> semestre.

BODIN, Romuald, MILLET, Mathias, SAUNIER, Emilie (2018), « Différences de faculté. Note de recherche sur la variation des conditions d'exercice à l'Université et sur quelques-unes de ses conséquences », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, n°13.

BOKOBZA, Anaïs, HEILBRON, Johan (2015), « Transgresser les frontières en sciences humaines et sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 210/5, p.108-121.

BONACCORSI, Andrea (2018), "Towards an Epistemic Approach to Evaluation in SSH", in: Bonaccorsi A. (eds.), *The Evaluation of Research in Social Sciences and Humanities: Lessons from the Italian Experience*, Springer International Publishing, Cham, p.1-29.

BORDIGNON, Frédérique (2015), « Scopus, plus pertinent que le Web of Science sur les revues AERES/HCERES », *Carnet'IST*.

BOUCHARD, Julie (2011) « La fabrique d'un classement médiatique de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le cas du Monde de l'éducation (1976-1988) », *Quaderni*, n°77, 2011-2012, p.25-40.

BOUCHARD, Julie (2013), « Les classements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche : des miroirs déformants aux instruments de régulation », *Questions de communication*, 23/2013, p.175-196.

CHAMAYOU, Grégoire (2009), « Petits conseils aux enseignants-chercheurs qui voudront réussir leur évaluation », *Revue du Mauss*, 33/1, p.208-226.

DASSA, Michèle, KOSMOPOULOS, Christine, PUMAIN, Denise (2010), « JournalBase. Comparer les bases de données scientifiques internationales en sciences humaines et sociales (SHS) », *Cybergeog : European Journal of Geography*.

DESROSIERES, Alain, *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique*, 2008, Paris : Presses de l'Ecole des Mines, 329 p.

ESPELAND, Wendy Nelson, SAUDER, Michael (2007), "Rankings and Reactivity: How Public Measures Recreate Social Worlds", *American Journal of Sociology*, 113/1, p.1-40.

GINGRAS, Yves, MOSBAH-NATANSON, Sébastien (2010), « Les sciences sociales françaises entre ancrage local et visibilité internationale », *Archives européennes de sociologie*, 51/2, p.303-319.

GINGRAS, Yves, HEILBRON, Johan (2015), « La résilience des disciplines », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 210/5, p.4-9.

HAZELKORN, Ellen, *Rankings and the Reshaping of Higher Education: The Battle for World-Class Excellence*, 2015, Palgrave Macmillan UK, 304 p.

LASCOUMES, Pierre, LE GALES, Patrick, *Gouverner par les instruments*, 2008, Paris : Presses de Sciences Po, 370 p.

MADDI, Abdelghani, DE LA LAURENCIE, Aouatif (2018), « La dynamique des SHS françaises dans le Web of Science : un manque de représentativité ou de visibilité internationale ? ».

MUSSELIN, Christine (2017), « Chapitre 5 – L'Etat bâtisseur d'empires universitaires », in : *La grande course des universités*, Paris : Presses de Sciences Po, p.157-210.

MELCHIOR, Jean-Philippe (2013), « Accélération des réformes et nouvelles contraintes temporelles dans l'enseignement supérieur et la recherche », *Temporalités*, n°17.

MIGNOT-GERARD, Stéphanie, SARFATI, François (2015), « Dispositif de jugement sur la qualité ou instrument de construction de la réputation académique ? Le cas d'un classement universitaire », *Terrains & travaux*, 26/1, p.167-185.

VIGNAUX Georges, *Le démon du classement Penser. Organiser.* 1999